



OIC/CFM-42/2015/ORG/ RES/FINAL

**RESOLUTIONS  
SUR  
LES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ET ORGANIQUES**

**ADOPTÉES PAR LA**

**42<sup>E</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

*(Session de la vision commune pour renforcer la tolérance et rejeter le terrorisme)*

**LE KOWEIT, ÉTAT DU KOWEIT**

**09-10 CHAABAN 1436H  
27-28 MAI 2015**

## INDEX

NO.	OBJET	PAGE
1	Résolution n°1/42-ORG sur le comité des représentants permanents de l'OCI OIC/CFM-42/2015/ORG/DR.RES.1	3
2	Résolution n°2/42-ORG sur la motion d'octroi aux ONG humanitaires du statut consultatif auprès de l'OCI OIC/CFM-42/2015/ORG/DR.RES.2	4
3	Résolution n°3/42-ORG portant règlement d'octroi du statut d'institution affiliée à l'OCI OIC/CFM-42/2015/ORG/DR.RES.3	5
4	Résolution n°4/42-ORG sur la réforme de l'OCI OIC/CFM-42/2015/ORG/DR.RES.5	6
5	Résolution n°5/42-ORG sur la mise en réseau des bureaux des médiateurs dans les Etats membres de l'OCI OIC/CFM-42/2015/ORG/DR.RES.6	7
6	Résolution n°6/42-ORG sur les candidatures présentées par les Etats membres à des postes internationaux OIC/CFM-42/2015/ORG/DR.RES.7	9

**RESOLUTION N°1/42-ORG**  
**SUR**  
**LE COMITE DES REPRESENTANTS**  
**PERMANENTS DE L'OCI**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, réuni en sa 42<sup>e</sup> session (session de la vision commune pour renforcer la tolérance et rejeter le terrorisme), au Koweït, Etat du Koweït, les 09 et 10 chaabane 1436 H (correspondant au 27 et 28 mai 2015),*

**Rappelant** les articles (5) et (13) de la Charte de l'OCI, qui considèrent le Comité des représentants permanents comme étant l'un des principaux organes de l'Organisation ;

**Rappelant** ses résolutions pertinentes dont la dernière en date est celle référencée : Résolution n° 2/41-org sur le Comité des représentants permanents de l'OCI ;

**Soulignant** l'importance du rôle du Comité des représentants permanents dans le renforcement de la capacité de l'OCI à traiter les questions qui lui sont soumises par les Etats membres ; et

**Ayant pris note** du rapport du Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique annexé au document n°OIC/CFM-42/2015/ORG/SG-REP1,

1. **ADRESSE** ses remerciements au Comité des représentants permanents et l'exhorte à poursuivre son travail conformément à l'article 4 de son Règlement intérieur.
2. **DEMANDE** au Secrétaire général d'assurer le suivi de la mise en œuvre de cette résolution et de lui en faire rapport à sa 43<sup>e</sup> session.

**RESOLUTION N° 2/42-ORG****SUR  
LA MOTION D'OCTROI AUX ONG HUMANITAIRES  
DU STATUT CONSULTATIF AUPRES DE L'OCI**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, réuni en sa 42<sup>e</sup> session (session de la vision commune pour renforcer la tolérance et rejeter le terrorisme), au Koweït, Etat du Koweït, les 09 et 10 chaabane 1436 H (correspondant au 27 et 28 mai 2015),*

**Rappelant** la résolution n° 2/39-ORG qui est venue approuver la motion d'octroi aux organisations humanitaires non gouvernementales du statut consultatif auprès de l'OCI ;

**Conscient** de l'importance de la coopération fructueuse entre l'OCI et les ONG humanitaires qui mettent en œuvre des programmes à caractère humanitaire dans les Etats membres ou au profit des minorités et des communautés islamiques dans les Etats non membres de l'OCI ;

**Ayant pris note** du rapport pertinent du Secrétaire général de l'OCI n°OIC/CFM-42/2015/ORG/SG.REP.2),

1. **DECIDE** d'ajourner l'examen du statut consultatif des ONG auprès de l'OCI, en raison des circonstances que connaît la région.
2. **DEMANDE** au Secrétaire général de l'OCI d'assurer le suivi de la mise en œuvre de cette résolution et de lui en faire rapport à sa 43<sup>e</sup> session.

**RESOLUTION NO 3/42-ORG**  
**SUR**  
**LE REGLEMENT PORTANT OCTROI DU STATUT D'INSTITUTION AFFILIEE**  
**A L'ORGANISATION DE COOPERATION ISLAMIQUE**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, réuni en sa 42<sup>e</sup> session (session de la vision commune pour renforcer la tolérance et rejeter le terrorisme), au Koweït, Etat du Koweït, les 09 et 10 chaabane 1436 H (correspondant au 27 et 28 mai 2015),*

**Rappelant** les articles 22 et 25 de la Charte relatifs à l'octroi du statut d'institution affiliée à l'Organisation de Coopération islamique ;

**Ayant pris connaissance** de la situation actuelle des institutions affiliées à l'Organisation de Coopération islamique ;

**Ayant pris connaissance** de l'augmentation de l'intérêt suscité par le statut d'institution affiliée et de la multiplication des demandes d'obtention dudit statut ; vu l'absence de cadres juridiques détaillant les conditions et les mécanismes d'octroi dudit statut ;

**Convaincu** de l'importance que revêt la participation de tous les acteurs des Etats membres à la réalisation des objectifs de l'Organisation de coopération islamique stipulés dans sa charte ;

Ayant pris connaissance du rapport du Secrétaire général figurant dans le document n° OIC/CFM-42/2015/ORG/SG.REP3.

1. **REMERCIÉ** le Secrétaire général pour le travail accompli par le secrétariat général en vue de la préparation de la proposition de Règlement relatif à l'octroi du statut d'institution affiliée à l'Organisation de Coopération islamique.
2. **RECOMMANDE** la constitution d'un groupe d'experts intergouvernemental à composition non limitée pour examiner le projet de règlement portant octroi du statut d'institution affiliée à l'OCI conformément à l'étude effectuée par le Secrétariat général de l'OCI.
3. **DEMANDE** au secrétaire général de suivre la mise en œuvre de la présente Résolution et de lui en faire rapport à sa 43<sup>ème</sup> session.

**RESOLUTION N°4/42-ORG  
SUR  
LA REFORME DE L'OCI**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, réuni en sa 42<sup>e</sup> session (session de la vision commune pour renforcer la tolérance et rejeter le terrorisme), au Koweït, Etat du Koweït, les 09 et 10 chaabane 1436 H (correspondant au 27 et 28 mai 2015),*

**Rappelant** les principes et les objectifs de la charte de l'Organisation de Coopération islamique,

**Rappelant également** les recommandations issues du 3<sup>ème</sup> sommet islamique extraordinaire de la Mecque, tenu les 6 et 7 Dhoul Qaada 1426 H (7-8 décembre 2005),

**Exprimant** sa satisfaction pour les progrès enregistrés dans le processus des réformes ainsi engagées depuis notamment la révision de la Charte et l'adoption du Programme d'action décennal (PAD),

**Réaffirmant** l'importance d'une adaptation constante de l'Organisation aux nouvelles réalités du monde,

**Soulignant** la portée des efforts des Etats membres et du Secrétariat pour assurer une optimisation des ressources et une rationalisation des activités axées sur les missions principales de l'Organisation,

1. **SE FELICITE** des résultats enregistrés ces dernières années, en matière de réforme des structures de l'Organisation et de modernisation de ses méthodes de travail.
2. **REMERCIE** le Secrétaire général pour les efforts qu'il a déployés dans le cadre du processus de réforme de l'OCI.
3. **EXPRIME** son soutien au Secrétaire général et lui demande de préparer un rapport sur les priorités de l'OCI dans l'étape à venir en vertu de la charte, de la mission et des buts fondamentaux de l'Organisation et aux fin de garantir une meilleure adéquation entre les ressources financières et humaines disponibles d'une part et les projets et programmes de l'Organisation d'autre part, pour présenter le premier rapport à la prochaine session du CMAE.
4. **DEMANDE** au Secrétaire général d'assurer le suivi de la mise en œuvre de cette résolution et d'en faire rapport à la 43<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres des Affaires étrangères.

**RESOLUTION N°5/42-ORG**  
**SUR**  
**LA MISE EN RESEAU DES BUREAUX DES MEDIATEURS**  
**DANS LES ETATS MEMBRES DE L'OCI**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, réuni en sa 42<sup>e</sup> session (session de la vision commune pour renforcer la tolérance et rejeter le terrorisme), au Koweït, Etat du Koweït, les 09 et 10 chaabane 1436 H (correspondant au 27 et 28 mai 2015),*

**Guidé par** la volonté des Etats membres de l'OCI, comme indiqué dans la Charte de l'Organisation qui insiste sur la nécessité de promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales, la bonne gouvernance, la primauté du droit, la démocratie et la responsabilité dans les Etats membres, conformément à leurs régimes constitutionnels et juridiques;

**Rappelant** les dispositions du Programme d'action décennal adopté par le 3<sup>ème</sup> Sommet Islamique Extraordinaire (7-8 décembre 2005), qui met l'accent sur la nécessité de s'efforcer d'élargir le domaine de la participation politique et d'assurer l'égalité, les libertés civiles, la justice sociale et de promouvoir la transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption dans les Etats membres de l'OCI;

**Rappelant** également le communiqué final adopté par le 4<sup>ème</sup> Sommet Islamique Extraordinaire (le renforcement de la solidarité islamique), tenu à La Mecque les 14 et 15 août 2012 ; **réaffirmant** que la réforme et le développement doivent être accompagnés par une bonne gestion des affaires publiques, fondé sur la justice et l'égalité entre les fils de la Oummah islamique, le respect des lois et règlements, la nécessité de la participation des citoyens à la gestion des affaires de la Oummah et d'ouvrir la voie à la création d'institutions de la société civile pour aider les dirigeants à atteindre les objectifs qui visent à réformer et à développer la société islamique;

**Reconnaissant** le rôle des bureaux des médiateurs dans divers Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique, qui fournissent une justice rapide et gratuite aux groupes défavorisés et les moins influents de la société;

**Félicitant** de l'accueil de la République islamique du Pakistan, de la 1<sup>ère</sup> réunion du réseau des bureaux des médiateurs dans les Etats membres de l'OCI, tenue à Islamabad, les 28 et 29 avril 2014 :

**Accueillant favorablement** la réunion du comité d'orientation de l'association des médiations dans les pays membres de l'OCI, les 28 et 29 avril 2015, à Islamabad, pour finaliser les règlements régissant cette association ;

**Saluant** les efforts de la République de Turquie pour abriter la deuxième réunion sur la mise en réseau des bureaux des médiateurs dans les Etats membres de l'OCI;

**Après avoir pris connaissance** du rapport du Secrétaire général figurant dans le document n° OIC/CFM-42/2015/ORG/SG.REP.6,

1. **INSISTE** sur la poursuite des efforts pour la mise en réseau de bureaux de médiateurs.
2. **SALUE** la proposition de la République de Turquie pour abriter la deuxième réunion sur la mise en réseau des médiateurs entre les Etats membres de l'OCI.
3. **DEMANDE** au Secrétaire général de mettre en œuvre cette résolution et de lui en faire rapport à sa 43<sup>ème</sup> session.



**RESOLUTION N°6/42-ORG**  
**SUR**  
**LES CANDIDATURES PRESENTEES PAR CERTAINS ETATS MEMBRES**  
**A DES POSTES INTERNATIONAUX**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, réuni en sa 42<sup>e</sup> session (session de la vision commune pour renforcer la tolérance et rejeter le terrorisme), au Koweït, Etat du Koweït, les 09 et 10 chaabane 1436 H (correspondant au 27 et 28 mai 2015),*

**Conscient** de l'importance de la représentation des Etats islamiques aux différents postes internationaux ;

**DEMANDE** aux Etats membres de soutenir les candidatures ci-après :

1. Candidature de la République d'Azerbaïdjan, au nom du groupe de l'Europe de l'Est, à la présidence de l'Assemblée générale des Nations unies pour l'année 2032, dont les élections auront lieu à l'occasion de la 87<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations unies, prévue en 2032, à New York.
2. Candidature de l'Etat des Emirats Arabes Unis pour occuper un siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité, pour la période 2022-2023, lors des élections prévues en 2021, dans le cadre de la 77<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations unies.
3. Candidature de la République d'Indonésie pour occuper un siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité, pour la période 2019-2020, lors des élections prévues, dans le cadre de la 73<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, en 2018.
4. Candidature de la République du Kazakhstan pour la Présidence de la 71<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU en 2016.
5. Candidature de l'Etat des Emirats Arabes Unis pour à nouveau être membre du Conseil des droits de l'homme, pour la période (2016-2018), lors des élections qui se dérouleront en novembre 2015 à New York.
6. Candidature de la République du Kazakhstan pour un siège de membre non permanent du Conseil de Sécurité pour la période 2017-2018, dont les élections auront lieu lors de la 71<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale de l'ONU en 2016.
7. Candidature de la République du Tadjikistan pour un siège de membre du Conseil de Sécurité pour la période 2024-2025, dont les élections auront lieu à New York, en 2023.
8. Candidature de la République du Tadjikistan au poste de membre du Conseil économique et social (ECOSOC) pour la période 2017-2019, à l'occasion des élections prévues en 2016, à New York.
9. Candidature de l'Etat du Koweït pour occuper un siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité pour la période 2018-2019, lors des élections qui se tiendront dans le cadre de la 72<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, en 2017.

10. Candidature de la République du Yémen pour occuper un siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité, pour la période 2018-2019, lors des élections prévues en 2017, à New York, dans le cadre de la 72<sup>e</sup> Session de l'Assemblée Générale de l'ONU.
11. Candidature de la République du Sénégal pour un siège de membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU pour la période 2016-2017, durant les élections qui auront lieu lors de la 70<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU en 2015, à New York.
12. Candidature de la République du Kirghizstan au poste de membre du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (CDH) de l'ONU pour la période 2016-2018, dont les élections auront lieu pendant les travaux de l'Assemblée Générale des Nations unies, à New York, en novembre 2015.
13. Candidature de M. Azzouz Kerdoun (République algérienne démocratique et populaire), au poste d'expert au sein du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU.
14. Candidature de la République du Liban pour être membre du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) pour la période 2015-2019, lors des élections qui auront lieu à la conférence générale de l'Organisation à Paris en 2015.
15. Représentation de la candidature du Royaume d'Arabie Saoudite au poste de membre de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, pour la période 2015-2017, lors des élections qui se dérouleront à New York, en 2015.
16. Candidature de S.E. le Général Almootaz Aboujaber (Royaume hachémite de Jordanie) au poste de Secrétaire général de l'Organisation internationale de Police criminelle (INTERPOL).
17. Candidature de Mme Louisa Oussadiq Chaalal (République algérienne démocratique et populaire) pour un poste d'expert au Comité des droits des enfants de l'ONU.
18. Candidature de l'Etat du Qatar pour être membre du Conseil exécutif de l'UNESCO pour la période 2015-2019, lors des élections qui se dérouleront durant la 38<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris en 2015.
19. Candidature de la République islamique d'Iran pour occuper un siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité, au titre du groupe asiatique, pour la période 2029-2030, lors des élections prévues dans le cadre de la 83<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations unies, en 2028 à New York.
20. Candidature du Royaume du Bahreïn au poste de membre du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), lors des élections qui auront lieu à la 38<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'Organisation prévue en octobre 2015.
21. Candidature de la République du Yémen pour être membre du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), lors des élections qui auront lieu à la 38<sup>ème</sup> session de la conférence générale de l'UNESCO prévue en octobre 2015.
22. Candidature de la Malaisie pour être membre du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) pour la période

2015-2019, lors des élections qui auront lieu à la 38<sup>ème</sup> session de la conférence générale de l'UNESCO à Paris, France, en 2015.

23. Candidature de la Malaisie à un siège au sein du Conseil des droits de l'Homme (CDH) pour la période 2017-2019, dont les élections auront lieu au cours de la 71<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale de l'ONU à New York en 2016.
24. Candidature de la République d'Iraq au poste de membre du Conseil exécutif de l'UNESCO dont les élections auront lieu à Paris au mois d'octobre 2015 à l'occasion de la 38<sup>ème</sup> Conférence générale de l'UNESCO.
25. Candidature de la République d'Azerbaïdjan au nom du Groupe régional de l'Europe Orientale à un poste de membre du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), pour la période 2017-2019, lors des élections prévues en marge de la 71<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale l'ONU à New York, au mois d'octobre 2016.
26. Candidature de Dr Imad Houb Allah (République libanaise) au poste de président du comité consultatif gouvernemental de l'ICANN pour la période 2014-2015, dont les élections auront lieu entre juin et août, au siège de cette organisation, en Californie, aux Etats-Unis d'Amérique.
27. Candidature de Dr Samora Camara (République de Sierra Léone) au poste de Directeur de la Banque africaine de développement (BAD), dont les élections auront lieu le 28 mai 2015, en marge de la réunion annuelle de ladite Banque à Abidjan, en Côte d'Ivoire.
28. Candidature de Dr Ahmed bin Saleh Assaif (Royaume d'Arabie Saoudite) au poste de membre du Comité des droits des personnes handicapées (ONU), dont les élections auront lieu à New York, en 2016.
29. Candidature du Royaume d'Arabie Saoudite au poste de membre du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, les Sciences et la Culture (UNESCO), pour la période 2015-2019, dont les élections auront lieu en octobre 2015.
30. Candidature du Royaume d'Arabie Saoudite au poste de membre du Conseil de l'Organisation maritime internationale - catégorie ©-, pour la période commençant en décembre 2015, dont les élections auront lieu à l'occasion de la tenue de la 29<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de cette Organisation, prévue du 23 novembre au 4 décembre prochains, à Londres.
31. Candidature de Dr Abdallah Aqla Alhachim (Etat du Koweït) au poste de Secrétaire général adjoint des Nations unies (Directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement).
32. Candidature de S.E. Cheikha Loubna bint Mohamed al Qassimi (Etat des Emirats Arabes unis) au poste de secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des

Affaires humanitaires et de la coordination de l'aide d'urgence ; poste qui sera vacant à la fin du mandat de la baronne Valery Amos.

33. Candidature de M. Acherif Tan Mohieddin Yassin (Malaisie) pour être membre du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture (UNESCO) pour la période 2015-2019, lors des élections qui auront lieu à la conférence générale de l'Organisation à Paris en novembre 2015.
34. Candidature de Mr Babo Sin (République du Sénégal) pour sa réélection à la 5<sup>ème</sup> commission des Nations unies chargée des questions administratives et budgétaires, pour la période 2016-2018, dont les élections auront lieu, à Paris, en novembre prochain.
35. Candidature du Royaume d'Arabie saoudite au poste de membre du Conseil des droits de l'homme (CDH), pour la période 2017-2019, dont les élections auront lieu en 2016, à New York.
36. Candidature de Mlle Nilover Oral (République de Turquie) au poste de membre du Comité du droit international de l'ONU, pour la période 2017-2021, dont les élections auront lieu en novembre 2016.
37. Candidature de Mme Laajal Khadija (République algérienne démocratique et populaire) au poste d'expert au Comité de l'ONU pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, dont les élections auront lieu le 30 juin prochain.
38. Candidature de la République arabe d'Egypte pour occuper un siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité, pour la période 2016-2017, dont les élections sont prévues dans le cadre de la 70<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations unies, en octobre prochain, à New York.
39. Candidature de la République arabe d'Egypte au poste de membre du Conseil de l'Organisation maritime internationale - catégorie ©-, pour la période 2016-2017, dont les élections auront lieu à l'occasion de la tenue de la 29<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de cette Organisation, prévue du 23 novembre au 4 décembre prochains, à Londres.
40. Candidature du Dr. Akinwami Adesina (République Fédérale du Nigéria) au poste du président de la Banque africaine de développement, dont les élections sont prévues le 28 mai 2015, à Abidjan, Côte d'Ivoire.
41. Candidature des Emirats Arabes Unis au poste de membre du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), pour la période 2017-2019, lors des élections prévues au mois d'octobre 2016 à New York.
42. Candidature du Dr. Birama Boubacar SIDIBE (République du Mali) au poste de président de la Banque africaine de développement (BAD) dont les élections auront lieu le 28 mai 2015 en marge de la réunion annuelle de ladite banque à Abidjan (Côte d'Ivoire).

43. Candidature de la République islamique du Pakistan au poste de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies lors des élections qui auront lieu à l'Assemblée générale des Nations unies en 2024.
44. Candidature de la République islamique du Pakistan au poste de membre du Conseil des droits de l'homme relevant des Nations unies pour la période 2016-2018, lors des élections qui auront lieu à l'Assemblée générale des Nations unies en octobre 2015.
45. Candidature de la République islamique du Pakistan au poste de membre du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la science et la culture (UNESCO) pour la période 2015-2019, lors des élections qui auront lieu en octobre 2015 à Paris – France.
46. Candidature de la République de Turquie à la présidence de la 75<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies, lors des élections qui auront lieu en 2020.
47. Candidature de Monsieur Jelloul Ayad (République de Turquie) au poste de Président de la Banque africaine de développement pour la période 2015-2020, lors des élections qui auront lieu le 28 mai 2015 en marge de la réunion annuelle de ladite Banque à Abidjan, République de Côte d'Ivoire.
48. Candidature de la République d'Indonésie au poste de membre de l'Organisation maritime internationale (OMI), pour la période 2016-2017, dont les élections auront lieu en marge de la 29<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de cette Organisation, prévue à Londres, du 23 novembre au 4 décembre 2015.
49. Candidature de l'ambassadeur Nograho Nusnumursi au poste de la Commission du droit international pour la période 2017-2021, lors des élections qui auront lieu lors de la 71<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies.
50. Candidature de la Malaisie au poste de l'Organisation maritime internationale pour la période 2016-2017, lors des élections qui auront lieu à l'occasion de la tenue de la 29<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de ladite Organisation prévues du 23 novembre au 4 décembre 2015 à Londres.
51. Candidature de la Malaisie au poste de membre de la Commission chargée du statut de la femme, pour la période 2017-2021, lors des élections qui auront lieu à New York en 2016.
52. Candidature de la République du Niger au poste de membre du Conseil exécutif de l'UNESCO, lors des élections qui auront lieu à la 38<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de ladite Organisation prévue en novembre 2015 à Paris.

53. Candidature de l'ambassadeur Izzat Saad (République arabe d'Égypte) pour siéger au comité des Nations unies contre la torture, lors des élections prévues le 8 octobre 2015 à l'office des Nations unies à Genève.
54. Candidature de M. Cihan Terzi (République de Turquie) au comité exécutif pour les questions administratives et budgétaires pour la période 2018-2020, lors des élections prévues en novembre au 2017.
55. Candidature de M. Fortune Gaetan Zongo (Burkina Faso) au comité pour l'élimination des dispositions forcées, lors des élections qui auront lieu le 23 juin 2015 à New York.
56. Candidature de Mme Fatima Binta Victoire Dah/Diallo (Burkina Faso) au comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, lors des élections qui auront lieu le 25 juin 2015 à New York.
57. Candidature de M. Germain Zongo Naaba PIME (Burkina Faso) au comité de protection de travailleurs migrants et des membres de leurs familles lors des élections qui auront lieu le 30 juin 2015.
58. Candidature de l'Etat du Qatar pour une nouvelle fois sa candidature au Conseil des gouverneurs de l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), pour la période 2016-2018, lors des élections qui auront lieu à l'occasion de la 60<sup>ème</sup> session de la conférence générale, en septembre 2016, à Vienne.
59. Candidature de M. Ismaël Gunes (République de Turquie) au conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale, lors des élections qui auront lieu en marge de la dix-septième session du Conseil de l'Organisation à Genève, du 25 au 12 juin 2015.
60. Candidature de la République d'Irak au Conseil des droits de l'homme pour la période (2017-2019), lors des élections qui auront lieu au siège des Nations unies à New York en 2016, prévues lors de la soixante-onzième Assemblée générale.
61. Candidature de Madame Nahla Hayder (République Libanaise) pour la réélection au poste de membre de la commission pour l'élimination de toute forme de discrimination contre la femme (CEDAW) pour la période 2017-2020) et ce lors des élections qui auront lieu au siège des Nations unies à New York en 2016.
62. **DEMANDE** au Secrétaire général d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la présente résolution et de lui en faire rapport à sa 43<sup>e</sup> session.

28/05/2015 15:40